

## Prorogation de la période de souscription

### **Banque Internationale Arabe de Tunisie- BIAT-**

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-informe le public qu'elle a décidé de proroger au 27/07/2018 inclus, la période de souscription à l'«Emprunt Subordonné BIAT 2018-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5578 du 30/03/2018), qui a été initialement prévue du 30/03/2018 au 29/06/2018 inclus et ce, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.